

Devenez Sauveteur Secouriste du Travail

Programme de formation en présentiel

Présentation générale :

Cette formation a pour mission de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail mais aussi de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Objectifs

1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST,
2. Protéger de façon adaptée,
3. Examiner la victime,
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime,
5. Secourir la victime de manière appropriée,
6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise,
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail,
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Public visé et prérequis

Public visé : toute personne volontaire pour donner les premiers soins en attendant les secours.

Prérequis : Aucun prérequis

Contenu de formation

- 1ère partie : Reprise des objectifs de 1 à 4 et de 6 à 8.
- 2ème partie : Détail de l'objectif 5, Secourir :

La victime saigne abondamment.

La victime s'étouffe.

La victime se plaint de malaise.

La victime se plaint de brûlures.

La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements.

La victime se plaint d'une plaie ne saignant pas abondamment.

La victime ne répond pas, mais elle respire.

La victime ne répond pas et ne respire pas

Moyens prévus

Moyens pédagogiques : La formation est basée sur une alternance d'apports théoriques et d'apprentissages

Moyens techniques : pour la théorie : PC ou tablette, vidéoprojecteur, diaporam, matériel (plan d'intervention du SST...). Pour la pratique : mannequins, défibrillateur et accessoires pédagogiques (chalumeau, fiches pratiques...)

 <i>Votre organisme de gestion</i>	Administratif Programme de formation en présentiel	Version : 1 Date : 16/05/2025 Page : 2 / 2
--	--	---

Moyens d'encadrement : Le formateur est formé et certifié par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation

Suivi de l'exécution : signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Sanction : les compétences seront évaluées en continue durant la formation en s'appuyant sur les évaluations prévues dans le référentiel SST V8-01/2021 et à l'aide de la grille de certification des compétences du SST.

Durée, période de réalisation et modalités de déroulement

Durée totale de la formation : 2 jours (14 heures)

Période de réalisation : Les Lundi 24 et Mardi 25 Novembre 2025 à Angers et Orvault (2 formateurs différents)

Horaires : 09:00 - 13:00 et 14:00 - 17:00

Rythme : en continu

Modalité de déroulement : Présentiel en interentreprise

Lieu de formation : Angers : 47 avenue du Grésillé 49000 ANGERS et Orvault : 6 rue Louis Blériot 44700 ORVAULT

Durée et modalités d'inscription :

Les participants peuvent s'inscrire dès la réception du programme de formation de Gescolia et jusqu'à 15 jours avant la date de la formation.

Accessibilité :

La formation est pour tous et pour tous les profils de stagiaires. Tout à chacun peut suivre une formation dans notre organisme. Des aménagements pédagogiques et/ou organisationnels peuvent être mis en place et une proposition personnalisée sera réalisée pour que toute demande reçoive une réponse satisfaisante. A ce titre, l'organisme de formation s'est rapproché et est en contact avec l'Agefiph du Maine et Loire.

Statistiques :

Évaluation des formations

1. Indice de satisfaction des formations réalisées chez Gescolia : **98% en 2025**
2. Indice de satisfaction sur la pédagogie (animation, supports...) : **96% en 2025**